

Tableau guide à compléter lors de la rédaction du plan de prévention

Les PPA et PPP incluent la gestion des risques spécifiques à prendre en compte suivant le tableau ci-joint.

Dans la colonne EE et EU mettre :

- X s'assure de la mise en œuvre et réalise les mesures et met les moyens associés.

Domaine des risques	Domaine des risques	Opération / tâche	EN115-2 - Tableau 1	Mesures de prévention	S'assure de la mise en œuvre ou réalise les mesures de prévention		Remarques
					EE	EU	
Co-activité	Chute d'objet Chocs Heurts	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus		Définir les séquencements (à préciser) lors de la rédaction du plan de prévention. Délimiter les zones.			
Chute de hauteur	Contusions Traumatisme Fractures	Travail dans le caisson	36	Privilégier la mise en place d'échelons et d'une barre de préhension ou crosse de rétablissement, comme préconisé dans la norme en vigueur. À défaut, mettre en œuvre un dispositif d'accès approprié.			
		Travail à proximité d'un caisson ouvert	51	Mettre en œuvre des barrières de protection solidarisées à l'EMTR ou au bâtiment ou amovibles avec une signalisation accès interdit ou sens interdit.			
		Déplacement sur l'appareil ou intervention à proximité d'un trou de marche	7	Baliser ou protéger le trou de marche avec des plaques de marches suffisamment résistantes.			
		Déplacement sur les axes de chaînes de marche		Mettre en place des protections des trous de marche.			

Domaine des risques	Domaine des risques	Opération / tâche	EN115-2 - Tableau 1	Mesures de prévention	S'assure de la mise en œuvre ou réalise les mesures de prévention		Remarques
					EE	EU	
Chute de hauteur	Contusions Traumatisme Fractures	Intervention sur échafaudage ou nacelle		Outils conformes et contrôlés, stabilité, formation du personnel.			
Port d'éléments et manutention	Lumbago Hernie discale Chocs/heurts Écrasement	Manipulation des trappes de caisson	25	Équipement et procédures adaptés à la tâche à réaliser.			
		Port répétitif d'éléments (marches)	25	Chariot de manutention disponible à proximité de l'intervention. Lors des visites techniques nécessitant le retrait de plus de 9 marches et en l'absence de moyens de manutention adaptés, il est préconisé l'intervention de 2 salariés afin de faciliter le démontage et remontage des marches.			
		Port ou manutention d'éléments lourds	25	Potence de manutention disponible à proximité pour l'intervention. Chariot de manutention si déplacement. Analyse de risque spécifique pour la manutention et de déplacement de charges lourdes.			
Machine en mouvement	Sectionnement de membre Décès	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus	10-27	Si l'appareil ne dispose pas de boîtier d'inspection : ○ privilégier la mise en place d'un boîtier d'inspection comme préconisé dans la norme EN115-2 en vigueur, ○ à défaut mettre en œuvre une procédure particulière à l'appareil.			
			10	Pour prévenir tout risque de déplacement intempestif consigner électriquement et/ou mécaniquement. Privilégier un boîtier de commande protégé contre les actions intempestives (exemple commande à 2 mains) à défaut une procédure permettant l'intervention en sécurité.			

Domaine des risques	Domaine des risques	Opération / tâche	EN115-2 - Tableau 1	Mesures de prévention	S'assure de la mise en œuvre ou réalise les mesures de prévention		Remarques
					EE	EU	
Machine en mouvement	Sectionnement de membre Décès	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus	10	Interrupteurs d'arrêt d'urgence conformes et testés dans toutes les zones techniques (caissons).			
Caisson exigü	Sectionnement de membre Chocs Heurts	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus	24-33 34	Protéger les parties tournantes. Prévoir et mettre en œuvre une procédure particulière à l'appareil en cas de nécessité de faire fonctionner l'appareil sans les protections.			
Chute, Écrasement	Contusions Traumatisme Fractures	Utilisation des escaliers mécaniques ou trottoirs roulants pour le transport de marchandise ou de matériels	13-16 37-38 39	Interdire le transport de marchandises ou de matériels sur les escaliers mécaniques et trottoirs roulants au-delà des équipements transportés par le salarié.			
Amiante	Contamination des voies respiratoires	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus	1	Le dossier technique amiante (DTA) doit être fourni par l'EU avant la signature du marché. Les travaux ou interventions sur les matériaux contenant de l'amiante sont encadrés par le code du travail. Avant tous travaux, un repérage amiante avant travaux devra être effectué et communiqué à l'EE. En cas de doute, informer le correspondant EU, analyse et retrait éventuel avant travaux. Le personnel doit être formé impérativement à ce risque spécifique. Respect scrupuleux du mode opératoire spécifique. Les zones techniques sont poussiéreuses notamment à cause de la main courante et des poussières qui s'accumulent sur les marches. Prévoir les masques adaptés pendant les interventions sur les zones poussiéreuses. Prévoir un nettoyage avant d'autoriser un permis feu.			

Domaine des risques	Domaine des risques	Opération / tâche	EN15-2 - Tableau 1	Mesures de prévention	S'assure de la mise en œuvre ou réalise les mesures de prévention		Remarques
					EE	EU	
Électrique	Électrisation à électrocution	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus	28-29 30-31	Habilitations, EPI, consignation avec EU, opérations sous tension interdites. Tableau d'arrivée de courant à disposition. Conformité des installations électriques.			
		Intervention en milieu humide		Pas de travaux sous tension, port de vêtements manche longue, respect des niveaux de protection IP, protections collectives contre les intempéries.			
Chute d'objets	Contusions Traumatisme Fractures	Intervention sur un appareil dans un environnement ouvert		Interdire systématiquement l'accès aux zones à risque (voir 6.1 barrières 4 ventaux + ventouses et cordes de fixation). Signalisation et balisage de la zone de travail.			
Incendie	Brûlures Asphyxie	Soudure, coupure avec disqueuse		Permis feu, protection collective et individuelle, moyens d'extinction à disposition, dépoussiérage nécessaire préalable.			
	Évacuation incendie	Intervention bloquant le passage sur l'appareil		Définir avec l'EU les conditions et moyens d'évacuation.			
Produits chimiques	Brûlures Irritation cutanée et respiratoire Incendie	Contrôle périodique (entretien)		Produits choisis et utilisés par l'EE validés par l'EU. Respecter les consignes spécifiques à l'utilisation de chaque produit prévues sur la FDS. Utilisation dans des espaces non clos.			

Domaine des risques	Domaine des risques	Opération / tâche	EN15-2 - Tableau 1	Mesures de prévention	S'assure de la mise en œuvre ou réalise les mesures de prévention		Remarques
					EE	EU	
Concentration de poussière	Gêne respiratoire	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus		Privilégier le nettoyage régulier par aspiration avant intervention. Prévoir le cas échéant (mode opératoire) les protections collectives (fermeture de zone, ventilation mécanisée, etc.) en fonction de l'intervention. Mettre à disposition des protections individuelles respiratoires et combinaisons à usage unique avec utilisation en fonction du mode opératoire.			
Biologique et bactériologique	Contamination par piqûre ou morsure ou contact	Nettoyage des fonds de cuvettes - piqûre par seringues ou autre élément coupant ou piquant - matières contaminantes (matières organiques)		Appliquer les procédures d'intervention et de secours définies avec l'EU. Équipements : Pelle et balayette, pince à déchets, boîtes à seringues, gants adaptés.			
Bruit	Perte auditive Maux de tête	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus		Porter des protections auditives en fonction de l'environnement ou l'opération effectuée (arceau, casque, etc.).			
Absence d'éclairage	Chute Chocs Heurts	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus	26-36	Privilégier la mise en place d'un éclairage 200 lux au sol sur les zones de travaux (caisson et zone technique). En complément, utiliser les moyens individuels : lampe de poche, baladeuse, casquette avec éclairage intégré, etc.			
Températures extrêmes	Malaise Perte de sensibilité Déshydratation	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus		Vêtements adaptés, organisation des horaires de travail, mise à disposition de moyens collectifs, sensibilisation des intervenants.			
Travaux salissants		Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus		Privilégier la mise à disposition d'un vestiaire Prévoir les équipements individuels adaptés du type sur-combinaison.			

Domaine des risques	Domaine des risques	Opération / tâche	EN15-2 - Tableau 1	Mesures de prévention	S'assure de la mise en œuvre ou réalise les mesures de prévention		Remarques
					EE	EU	
Travailleur isolé	Absence de secours pouvant entraîner des blessures graves et/ou la mort	Travail à une personne seule hors de portée de voix et de vue par des tiers		L'analyse doit être faite avec l'EU sur les conditions d'intervention. Les mesures mises en place doivent être définies en fonction des moyens disponibles : surveillance organisationnelle, DAT1 (la procédure inclut la gestion des alarmes et l'organisation des secours), intervention de 2 personnes notamment lors des visites techniques. Le plan de prévention sur site spécifique renseigne les mesures adaptées définies avec l'EU.			
Rayonnements non-ionisants	Exposition aux ondes électromagnétiques	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus		Procédures d'intervention sur zones à risques. Balisage des zones à rayonnement.			
Rayonnements ionisants	Exposition aux rayonnements	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus		Analyser lors de la rédaction du plan de prévention, respecter les procédures spécifiques au site.			
Agression	Blessures Risques Psycho-Sociaux	Contrôle périodique Démontage de marches Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus		Analyser lors de la rédaction du plan de prévention, respecter les procédures spécifiques au site révisées en tenant compte du retour d'expérience des salariés.			
Espace confiné	Risque chimique Risque électrique	Contrôle périodique Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus		Choisir les produits chimiques adaptés Mesures de protection électrique adaptées. Tenir compte du cas du travailleur isolé.			
Chute de plain-pied	Torsion cheville ou genou	Contrôle périodique Remplacement d'éléments Pannes ou dysfonctionnements imprévus	4-2 6-9 21	Disposer d'une surface de travail plane dans les caissons.			